

THEME GENERAL :

Les élus locaux dans la gestion des antagonismes économiques et sociaux.

Villes et diversité culturelles.

Pour que le pluralisme culturel soit un pluralisme constructif.

Document de travail
Février Mars 2012.

Contribution : M. Boubacar A. BAH
Maire de la commune V du District de Bamako.

Présentation : Commune

la commune V du district de BAMAKO, est de création récente. Les premiers quartiers ont vu le jour au lendemain de l'indépendance de la REPUBLIQUE SOUDANAISE, ancien territoire du SOUDAN FRANCAIS, laquelle république soudanaise prendra le nom de REPUBLIQUE DU MALI le 22 septembre 1960 après l'éclatement de la FEDERATION DU MALI, alors constituée du SOUDAN ET DU SENEGAL. La commune a aujourd'hui 50 ans, l'âge de la république.

- Histoire le peuplement de la rive droite.
La rive droite doit son développement à la construction du premier pont (1957-1960) reliant BAMAKO aux autres localités du sud est --Bougouni, Sikasso et la Côte d'Ivoire, les villes de Ségou, Mopti et l'ensemble du NORD.
Selon Sébastien Philippe, dans son ouvrage une HISTOIRE DE BAMAKO, en 1960 à 1969, seuls les quartiers de BADALABOUBOUGOU ET SEMA existaient sur la rive droite avec les villages de TOROKOROBOUGOU et KALANBANCORO.
- Les autochtones sont donc les ressortissants de ces trois quartiers, essentiellement composés de l'ethnie BAMANAN, et les quelques fonctionnaires cadres de la nouvelle administration,
- Les flux de peuplement vont grossir à partir des années sécheresse (1969-1978). Ces flux tout en continuant à grossir se modifient et se diversifient comprenant tous les groupes socio-ethniques du MALI.
- Les supposés originaires fondateurs des premiers villages et quartiers sont aujourd'hui démographiquement et ethniquement minoritaires.

Les principaux groupes sociaux ethniques Bamanans, Soninké, Peuls, Sénoufos, Dogons, Malinkés, Bozos, Tamasheqs, Arabes, Mossis, Miniankas, Bobos de Maures, des Ouolofs, et des sous groupes provenant d'autres zones du MALI et de l'Afrique toute entière, du fait des conflits, mais aussi des flux migratoires d'origine économique.

En 2012 la commune compte ad, après le 4ème recensement de novembre 2011, 500 000 hbs., repartis entre (8)-huit quartiers

1. Présentation de la Commune V ((source plan triennal de développement de la commune V))

1.1 Situation géographique et administrative

Créée par l'ordonnance n°78-34/CMLN du 18 août 1978 la commune V couvre une superficie de 41km² et comprend huit (8) quartiers administratifs dont quatre (4) sont lotis et viabilisés (Quartier Mali, Badalabougou, Torokorobougou, et Sema 1) trois (3) lotis mais non viabilisés (Daoudabougou, Sabalibougou, Kalaban Coura) et un (1) partiellement loti et viabilisé (Baco-Djicoroni). La commune est limitée :

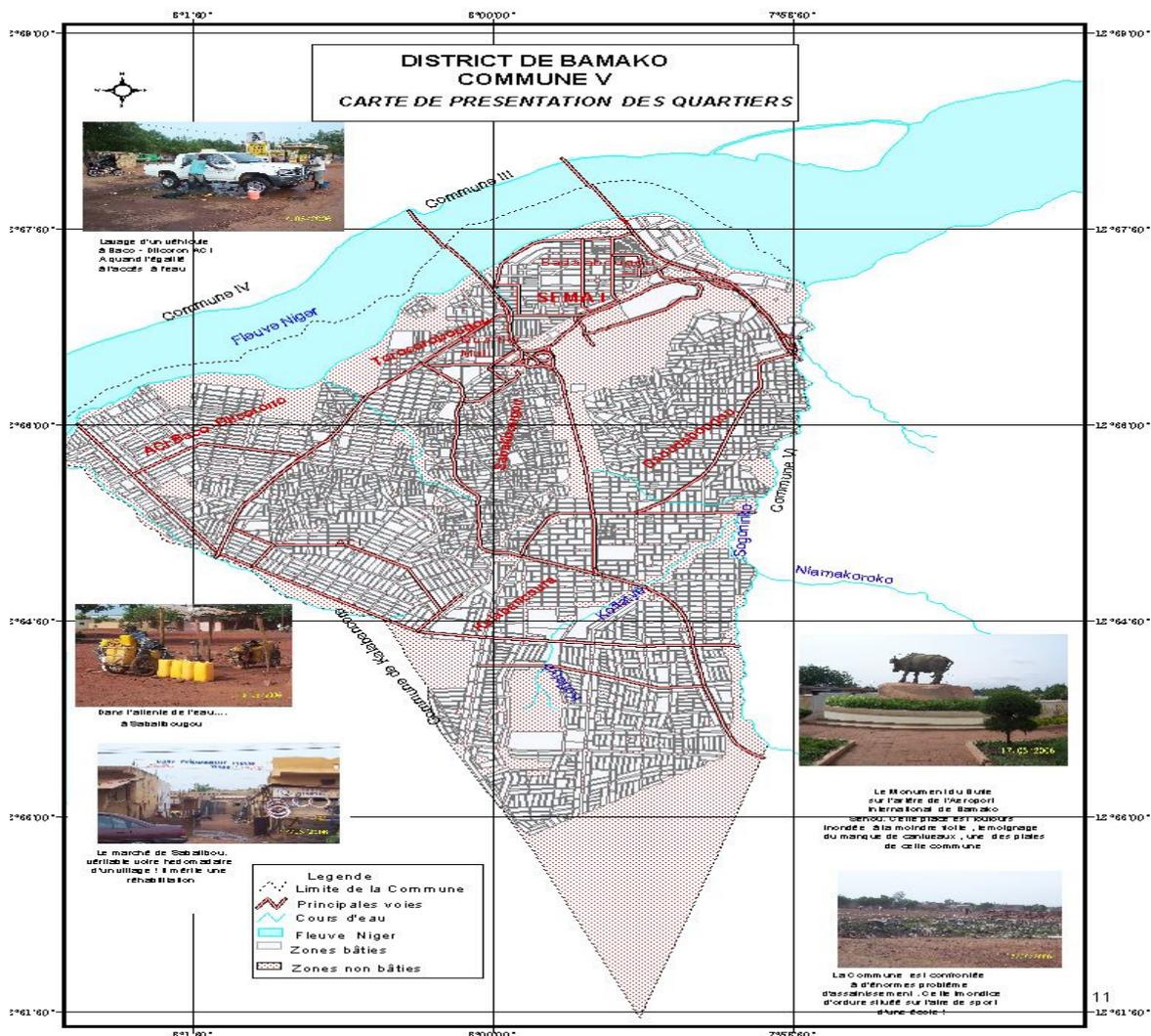
- ✓ **à l'est par le cours du marigot Sogoniko, du lit du fleuve Niger jusqu'au pont des Martyrs de longitude 7° 8' 50" ouest et de latitude 19° 33' 23" nord.**

- ✓ de ce pont une ligne droite d'orientation Sud-ouest passant à 150m à l'ouest des installations de l'aéroport de Sénou et aboutissant à l'extrême sud du District.
- ✓ au nord et au nord ouest par la portion du fleuve Niger comprise entre la limite est et la limite Sud du District.
- ✓ au Sud ouest par la portion de la limite Sud du District comprise entre le fleuve NIGER et la limite est de la commune II.

La Commune V abrite plusieurs îles immatriculés par le SDU de Bamako et environs dont les îles n°17 et 18 de Badalabougou ; les îles n° 8, 9, 10, 11, 12,14 de Torokorobougou. Les îles les plus étendues du secteur sont : l'île n°11 de Torokorobougou (20 Ha environ) et l'île n°17 de Badalabougou, Diala Ngoun avec une superficie de 21 hectares, 24 ares.

Sur le plan politico-administratif, la Commune V est dirigée par un conseil communal composé 45 conseillers, dont 11 femmes. Il existe un centre principal d'état civil et cinq (05) centres secondaires.

Tous les services déconcentrés de l'Etat sont représentés dans la commune, dont le service assainissement. La commune les mobilise en fonction de ses besoins, conformément aux dispositions légales régissant la mise à disposition des fonctionnaires de l'Etat.



1.2 La population de la commune et son évolution

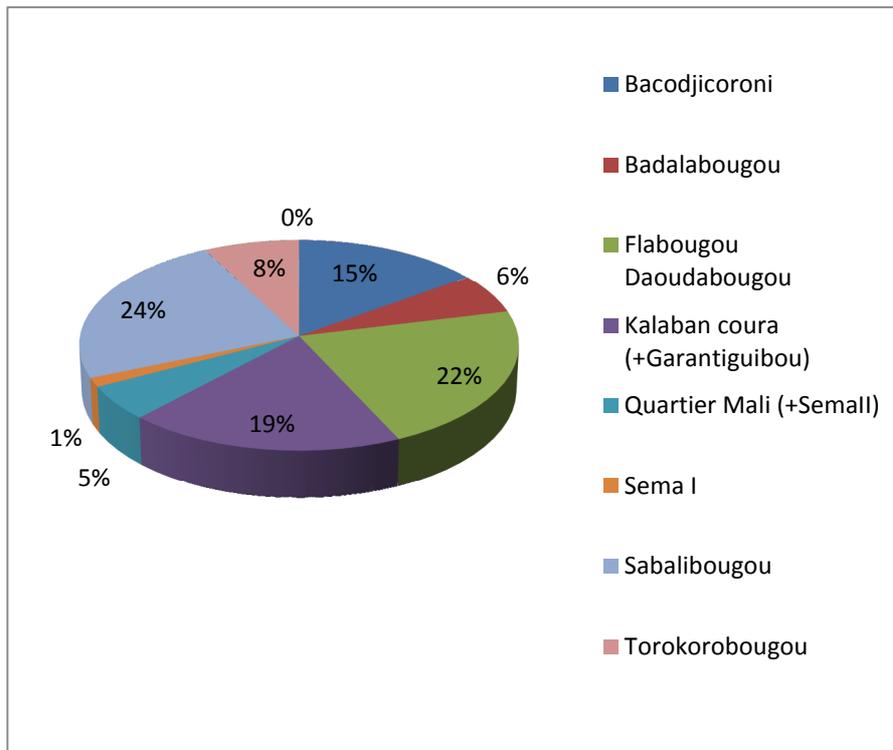
Selon les résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009, la population totale de la commune V est estimée à 414 668 habitants, dont 49,8% de femmes et 50,2% d'hommes. Cette population est largement dominée par les jeunes de moins de 30 ans.

Le tableau ci-dessous indique la répartition de la population par sexe et par quartier.

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe et par quartier

Division Administrative	2009			2009	
	Hommes	Femmes	Total	ménage estimé 2009	concess. Estimé en 2009
Bacodjikoroni ok	31382	30625	62008	10930	6902
Badalabougou ok	12822	12844	25666	4405	1857
Flabougou Daoudabougou ok	45215	45730	90945	15826	7732
Kalaban coura (+Garantiguibou)	39 150	39 261	78411	12 846	7433
Quartier Mali (+Semall)	10 894	11102	21 995	3 532	1975
Sema I ok	2775	2973	5748	895	578
Sabalibougou ok	50234	47880	98114	16192	10597
Torokorobougou ok	15487	16176	31663	5107	2145
Population flottante	116	2	118	27	7
Total Commune V	208075	206593	414668	69758	39225

Graphique 1 : Répartition des populations entre les 8 quartiers



L'observation de la figure ci-dessus montre que le quartier de Sabalibougou est le plus peuplé avec 24% de la population de la Commune V. Il est suivi par les quartiers Flabougou/daoudabougou (22%) et Kalaban coura (19%).

La population croît à un taux de variation annuel de 1,0710%. Ainsi, selon les projections faites sur la base des résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009, la population de la Commune V devrait atteindre 639 958 habitants en 2015.

1.3 Climat

La Commune V comme tout le District de Bamako, est caractérisée par une saison sèche allant de novembre à Avril et une saison pluvieuse (l'hivernage) de mai à octobre avec la plus forte pluviométrie en août. La pluviométrie annuelle varie de 722 mm à 1500 mm avec une moyenne annuelle de 1100mm. La température moyenne annuelle est de 27.7°C avec des moyennes extrêmes de 34.7°C et 21°C.

Les vents dans le District de Bamako sont généralement de la direction Sud - ouest. Il existe deux types de vents :

- ✓ *l'harmattan : vent chaud et sec soufflant pendant les mois de mars avril et orienté nord-est et sud-ouest ;*
- ✓ *la mousson : vent soufflant pendant la période hivernale et orienté sud – ouest nord – est.*

1.4 Les voies de communication et de transport

Au niveau des voies de communication et de transport la commune V est traversée par la voie expresse, l'avenue OUA, la voie reliant l'échangeur du Quartier Mali à Kalaban - Coro, et d'autres voies goudronnées. La circulation est dense et pour peu moins sécuritaire, notamment au niveau des transports collectifs.

1.5 Activités économiques

Les activités économiques des populations de la commune V sont essentiellement basées sur le petit commerce, la pêche, l'agriculture (maraîchage), l'élevage et l'artisanat.

1.6 La politique sanitaire

La politique sanitaire de la commune V est articulée autour du centre de référence et des CSCOM qui sont au nombre de dix (10) fonctionnels sur les quatorze (14) aires de santé. Le taux de mortalité est inférieur à 30‰ pour une natalité d'environ 70‰.

1.7 La sécurité :

Elle est assurée par trois commissariats de police (4^{ème}, 11^{ème} et 15^{ème} arrondissements.), la brigade territoriale de la gendarmerie de Faladiè et la protection civile de Sogoniko.

QUELQUES ELEMENTS de SOCIO-ETHNOLOGIE ET D,HISTOIRE

Les principaux groupes sociaux ethniques Bamanans, Soninké, Peuls, Sénoufos, Dogons, Malinkés, Bozos, Tamsheqs, Arabes, Mossis, Miniankas, Bobos, et des sous groupes forment la population de la commune..

La diversité culturelle résultant de la diversité socio ethnique est une réalité, et comme le disait le Pr. Ki Zerbo, cette culture étant essentiellement orale, et pour tout groupe Negro Africain, le verbe y tiens une place importante.et l, on verra l, emploi que l, on peut en faire pour construire la cohésion et l,unite.

Il nous faut donc interroger cette diversité, et les redéfinitions et changements depuis 140-150 ans de la création du Soudan Français à la République du Mali.

Un rappel historique les deux périodes historiques qui marquent un ETAT, succédant à quelques empires ou royaumes qui ont rassemblé ces mêmes peuples, les ont gouverné., notamment les royaumes et l'empire, Le Khasso, l'empire Peul du MACINA,les royaumes DU KARTA, DE SEGOU, DU SONGHAI, etc,,,,, la période historique a connu les premiers brassages, les métissages que les diverses épopées développèrent.

Toutes ces pratiques ont façonné les différents groupes socio ethniques qui peuplent aujourd'hui la commune V du District de Bamako.

De plus en plus des cultures métissées.

La diversité culturelle bâtie sur la diversité ethnique, première l'identité de l'individu, s'enrichit du fait de l'éclatement de la cellule familiale et son enrichissement par les mariages/inter ethniques , mettant en exergue la vitalité de l, exogamie.

En effet on remarque un fait notable, dans la construction/recomposition de la famille et de la parentèle.; c'est l'acceptation dans tous ces groupes socio ethniques de la circulation des femmes . Tout homme et toute femme peuvent s, unir dans le respect du code commun de structuration et de hiérarchisation (Castes et ordres) dans n, importe quel autre groupe.

C'est l'exogamie qui favorise ces transformations positives des cellules familiales élargies.

Il n'existe aucun interdit autre que ce que les codes sociaux de hiérarchisation, ont imposé à l'intérieur de chaque groupe socio ethnique.

cette cartographie de la stratification semblable des groupes socio ethniques seuls les plus vieux ou les plus cultivés en ont encore la mémoire et la connaissance intime. Des lors les métissages qui traduisent ces transformations, forgent le pluralisme culturel.

Le pluralisme culturel entraîne l'acceptation des métissages vestimentaires, les pratiques culinaires, et le tout baignant dans une conscience collective qui cimente les groupes.

Quand cette conscience collective , d,abord ethno-centrée se transforme progressivement sous les forces des métissages, qui créent les champs favorables à l, émergence des réseaux sociaux , manifestations du CAPITAL SOCIAL.

LES RESEAUX FONDES SUR LES MULTIPLES FORMES DU CAPITAL SOCIAL

La population est constituée, comme présenter plus haut de groupes socio ethniques qui partagent un certains nombre de valeurs communes notamment le rôle et la place de l'individu dans la société, les comportements, la gestion du dialogue, la nécessité de la cohésion sociale, de justice, etc.

Ce fonds de valeurs communes, malgré les différences linguistiques, d'autres croyances religieuses et pratiques, impriment une conscience d'appartenance à un grand groupe qui

respecte toutes les identités, identités que l'on retrouve dans les héritages encore assumés collectivement, des anciens royaumes et Etats, (Ségou, Karta, Peul de Macina, Songhaï, Kéné Dougou. etc.)

Mais depuis 50 ans, et après 70 ans de colonisation la conscience collective ethno-centrée, a évolué vers conscience collective nationale, d'appartenance à un groupe plus vaste, acceptant les diverses identités et cultures.

Toutes ces deux catégories, favorisent l'épanouissement des individus garantissant une liberté de choix, choix du système éducatif, choix dans le champ politique et associatif etc.

Les réseaux sociaux, pluralisme culturel, et pluralisme constructif.

Ils permettent d'assurer

- 1) Le lien social
- 2) L'intégration de chaque individu.....
- 3) Le renforcement de la citoyenneté
- 4) La gestion des conflits
- 5) La lutte contre l'acculturation et la forme de toutes déviations.
- 6) la préservation de l'identité
- 7) La valorisation de la famille

Tout d'abord qu', entendons nous par capital social

Entre plusieurs définitions du capital social, nous retenons de celle de Pierre BOURDIEU : nous citons

""Agrégation des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et l'identification mutuelle ""

Les brassages de l'histoire politique, militaire, des échanges économiques, de l'urbanisation, des modes d'éducation (allant de la maternelle à l'enseignement supérieur), des relations professionnelles, des activités sportives et ludiques, etc...ont favorisé la création de multiples réseaux sociaux, qui par ailleurs s'entrecroisent, permettant à un individu de partager cette ""agrégat de ressources""Les réseaux, structurent l'individu, le socialisent encore d'avantage que la famille ou le clan originel.

L'affermissement du lien social.

Le lien est inter culturel, et demeure un élément constitutif du pluralisme culturel.

L'urbanisation, et la construction proprement de la commune, au cours des 50 dernières années, soit 2 générations, ont créé de nouveaux liens sociaux, établis de nouvelles règles

sociales qui empruntent aux valeurs de tous les groupes constitutifs des populations de la commune. La diversité se construit et se solidifie dans ces nouvelles règles sociales, avec un nouveau processus de socialisation, surtout pour tous ceux de la 2^{ème} génération. Les liens sont plus horizontaux car l'individu sort du groupe originel, les relations verticales étant moins importantes. Les relations familiales, les parentèles se modifient, les groupes sont plus ouverts.

- *L'intégration se développe.*

Les diverses formes de développement de liens sociaux créent des conditions d'intégration aussi bien des individus que des groupes. Le partage des valeurs communes renforce la cohésion, l'école, les mariages, les troupes culturelles – théâtres, troupes folkloriques, sont des instances d'intégration socialisant chaque individu et limitent les phénomènes d'exclusion et certaines déviances et surtout l'acculturation.

Les chocs culturels provenant essentiellement par le canal des médias, notamment des chaînes câblées provoquent souvent des désorientations, à l'adoption des modes de consommation en tout du à des mimétismes qui peuvent s'avérer dévastateurs pour certains individus, notamment les jeunes (alcool, tabac, drogues....etc...)

Les réseaux, notamment ceux culturels limitent l'influence de cette acculturation, en mettant en œuvre des mécanismes d'intermédiation de dialogue où la parole, celle de la culture d'origine tient une place prépondérante.

La parole est transversale sa gestion est tenue par des spécialistes donc les maîtres de la parole présents dans toutes les cultures des groupes constitutifs des populations de la commune.

Cette parole est un élément constitutif du pluralisme, facteur intercesseur, réducteur de conflits à prime abord insolubles. Les interpellations publiques, allusives, à l'aide de métaphores avec ces rappels de faits historiques, de certaines valeurs du clan, de la famille voir du groupe socio ethnique sonnent comme des mises en demeure, des injonctions douces qui amènent dans la plupart des cas les protagonistes, individuels ou collectifs, à reculer, à s'inscrire dans une dynamique de dialogue constructif.

A cet effet pour illustrer ces propos, citons Joseph KI ZERBO « En effet le verbe est opératoire ; c'est pourquoi on dit que la parole est lourde. Elle doit être domestiquée, c'est pourquoi ceux qui sont investis d'autorité ne parlent que très peu, et en tous cas, pas à voix élevée. Par ailleurs, la parole crue et directe peut être toxique ; elle doit être enveloppée et allusive..... c'est le proverbe qui tour à tour, se pimente, ou poivré d'humour noir, tranche par sa logique péremptoire » Page 25 Répands sur la société africaine Edition panafricaine / Nouvelles du sud.

Et ce verbe marque fortement ce que le même auteur J. KI Zerbo écrit « la conscience ethnique Africaine est surtout culturelle. En effet encore aujourd'hui où s'interpelle, même dans les instituts solennels. « Petit peul,Bamanan djon"" et surtout toutes les

plaisanteries qui dérident sans perdre le fond des choses, leur sérieux ou gravité. Mais c'est un rappel à la retenue et au dialogue plutôt que la confrontation ou la négation de l'autre.

L'écrivain Mantia DIAWARA dans son ouvrage « La quête d'Afrique » nous ramène à ce sentiment d'appartenance au groupe ou bien à la même histoire ou aux mêmes valeurs, quand il d'écrit comment au cours d'une soirée de détente musicale, le chant du griot déclamant l'épopée Mandingue l'a fait d, une manière inattendue , entendre son cœur battre plus que de coutume après plusieurs décennies d'absence.

le renforcement de la citoyenneté en rapport avec les pouvoirs dits traditionnels

L'édification d'une nouvelle société démocratique prend en compte des faits culturels et les dynamiques qu'ils engendrent. En effet le code des collectivités territoriales du Mali, dans la loi N° 095-034 modifiés par la loi N° 098-066 de décembre 1998, dans son titre 2 consacré à la commune stipule, concernant les pouvoirs des chefs de village , de fraction et de quartier, des conseiller : « Ils mettent tout en œuvre, pour éveiller, susciter, encourager et soutenir l'initiative des populations et pour favoriser l'action conjuguée de ces dernières et les pouvoirs publiques » (article 71).

Par ailleurs, ils peuvent formuler des recommandations sur toutes mesures qu'ils jugent utiles de voir mettre en œuvre par le Maire. Ils donnent leurs avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est demandé par l'autorité administrative ».

Ainsi les 120 conseillers de quartier qui assistent les 8 chefs de quartier, participent à la construction de la citoyenneté dans le respect de leurs droits politiques, singulièrement le droit d'être membre d'un parti politique.

Mais le pluralisme culturel accepte le fait partisan, qui à son tour ne le conteste pas. Cela se traduit par la faible place et la mauvaise performance électorale, pour tous les partis ethno centrés ou à connotation géographique. Ou religieuse. Les idéaux et les valeurs politiques et morales, l'emportent sur l'appartenance ethnique.

Aussi autour des conseillers communaux, des conseillers de quartiers, il a été installé des comités de développement des quartiers, des comités de gestion des marchés, toute structure qui rassemble les populations au niveau les plus proches des individus..... (ici le comité de rue).

Ces structures créent les conditions de manifestation des responsabilités des populations, ces espaces sont également des lieux et des moments d'interpellations démocratiques (EID) locales.

Elles sont complétées par le cadre de partenariat dédié aux grands enjeux ; fiscalité, sécurité, développement économique, accès aux services sociaux de base (eau, école, assainissement). Le cadre de partenariat regroupe, les représentants des partis politiques, des ordres religieux (musulman, catholique, protestant), les entrepreneurs, les mouvements associatifs de femmes et de jeunes, des artisans, des forces de polices... Ces assemblées consultatives sont semestrielles.

LA CORRUPTION SOUS TOUTES LES FORMES DEMEURE UNE MENACE

Tous les observateurs remarquent les délitements du tissu social, car les valeurs, dans leurs normes respectives, semblent connaître des reculs du fait de la gangrène du tissu social par les diverses formes de corruption.

De manière insidieuse et cela depuis sous le régime militaire, la petite délinquance a connu des mutations. Les passe-droits se sont multipliés, la fraude sous plusieurs aspects est pointée dans les secteurs de la vie nationale. Les valeurs notamment le civisme, le travail, le mérite, la conscience professionnelle, le respect de l'autre, et la propriété privée, mais aussi du bien public, sont moins en moins observées.

Les rapports du Contrôle Général de l'Etat, ceux du COMPTES ET AUDIT DES SERVICES DE L'ETAT (CASCA), mais également ceux du VERIFICATEUR GENERAL, font état, et cela annuellement, de plusieurs cas de malversations. Ces manifestations de corruption sont très souvent aggravées par les décisions administratives ou de justice qui mettent en évidence de réels sentiments d'impunités. Des cas flagrants d'enrichissements interpellent, dans les secteurs de l'immobilier et du transport. Tous les secteurs de la vie économique et sociale sont touchés, l'école, l'administration, la justice, la santé, etc.. toutes choses qui sont les éléments constitutifs du socle de la démocratie.

L'argent facile, les egos surdimensionnés par l'exercice du pouvoir, accompagnés de flatterie et de courtoisie, sont les ingrédients de cette corruption multiforme. Le mimétisme, et les divers cas d'impunités avérées ou supposées, marquent les imaginations et influencent les comportements. Les corporatismes à travers toutes sortes d'organisations, associations, syndicats, prétextant les manques de sanction, ou la préférence de l'Etat, OU DU GOUVERNEMENT POUR le dialogue imposent la violence et l'affrontement comme mode de gestion des conflits et des antagonismes.

Ce suppose manque de l'autorité de l'Etat, affaiblit, tous ses démembrements notamment, les collectivités territoriales, et les chefs de village, de fraction et de quartiers.

Le manque d'autorité ou la préférence marquée depuis deux décennies pour le dialogue, après 23 ans de régime d'exception, semble s'expliquer par la nécessité pédagogique d'asseoir plutôt la démocratie, gérer les conflits liés à la restauration de la paix avec les intrusions fréquentes du pouvoir LYBIEN dans la vie sociale et politique malienne. Tout devra être analysé à l'aune de ces objectifs, la démocratie et l'instauration d'une paix durable.

Demain l'impératif sera la construction d'un Etat fort, ou l'autorité forte mais surtout juste, rétablir durablement toutes les formes de capital social, qui garantissent tous les droits mais aussi les devoirs. Dès lors le lien social sortira renforcé et les jeunes générations observeront les valeurs comme des éléments fondamentaux de la société dans sa diversité.

ELEMENTS DE QUESTIONNEMENT

POUR CONSTRUIRE LE PLURALISME CULTUREL, LE PLURALISME CONSTRUCTIF, ET GERER LES ANTAGONISMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX , ON PEUT SE POSER LES QUESTIONS SUIVANTES.

De la qualité de la classe politique.

Celle des élus . COMPARATIVEMENT à celle d'avant indépendance et de la période de parti unique.

Les élus

- Quel niveau d'éducation scolaire.....
- Quel professionnalisme
- Quelle connaissance de la société.

Quelles réelles capacités

- D'élucidation
- De négociation

Que dit le code des collectivités territoriales du Mali.

Les droits coutumiers/Modernes et positifs.

- Différence
- Ressemblance

Tous les métissages

- Linguistiques
- Vestimentaires
- Alimentaires
- Culturelles

Les facteurs en commun / partage

1 La religion

2 l'histoire

3 La géographie

Quid du brassage

Le rite de la parole

- Ki ZERBO
- Manti DIAWARA

Rappel du colloque de Paris en 2010

Le regard de l'autre

Le pluralisme

Les différences = antagonisme

Diversité= enrichissement

.....colloque voir cultures métissées

- Pluralisme constructif et capita social : voir les facteurs sociaux, la parenté, religieux ; politique.

.....

Modernité- nouveauté de la décentralisation dans la construction de la citoyenneté

- Le rôle du politique
- les mouvements de masse
- Parti
- Syndicat
- Association

Divers réseaux

la corruption , ses manifestations et ses menaces sur la démocratie, le respect des valeurs , la qualité du lien social